• (1430)

[Traduction]

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

LA DÉCISION PRÉLIMINAIRE SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE POISSON

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Hier, en réaction à une décision préliminaire du GATT, le ministre, de passage en Colombie-Britannique, déclarait au sujet des effets dévastateurs possibles de cette décision sur l'industrie du traitement du poisson: «nous ne permettrons pas que ces emplois soient mis en péril».

Je demande au ministre qui a fait cette déclaration encourageante s'il voulait dire que si la décision finale du GATT demeure la même que la décision préliminaire, le Canada ne s'y pliera pas?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je crois qu'il ne serait pas sage de pousser la spéculation jusqu'à ce point pour l'instant. Je peux assurer le député que les conditions de la participation du Canada au GATT permettent de contrôler les exportations si cela est nécessaire pour assurer la sécurité des approvisionnements, alimenter les usines et protéger les ressources. Beaucoup de pays membres du GATT ont recours à de telles restrictions des exportations.

LA POSITION CANADIENNE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre sait que la sécurité d'approvisionnement et la protection des ressources constituent une forme d'argument mais qu'un avocat pourrait peut-être négliger si le but ultime des mesures est de garder des emplois dans les usines de traitement canadiennes, ce qui est parfaitement défendable.

Le ministre précisera-t-il ce qu'il a voulu dire? Après que nous serons allés défendre notre position devant le GATT, comme le gouvernement a exprimé son intention de faire, le ministre respectera-t-il son engagement en protégeant les emplois visés si la décision finale nous est défavorable?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, il y a plusieurs avenues possibles pour régler la question au moment opportun mais je peux assurer au député et à toutes les personnes concernées qu'un gouvernement qui consacre chaque année plus de 100 millions de dollars pour gérer et améliorer l'industrie du saumon et du hareng de la Côte Ouest ne permettra pas que des emplois qui existent depuis très longtemps soient menacés par une mesure comme celle dont il est ici question.

LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le ministre sait très bien qu'il y a toute une différence entre aller voir un groupe de travailleurs pour leur dire que leurs

Questions orales

emplois vont être protégés et répéter la même déclaration avec la même assurance ici à la Chambre des communes.

Voilà pourquoi je pose ma question au ministre pour la troisième fois: afin de respecter son engagement, va-t-il dire très clairement aux Canadians et au Parlement du Canada—pas seulement aux gens de la Colombie-Britannique auxquels il s'adressait hier—qu'il va mettre sa politique en oeuvre et ne tenir aucun compte de cette décision du GATT, si elle ne nous est pas favorable?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, c'est regrettable que le chef du NPD soit si sceptique sur ce point. J'ai promis que, conformément à nos obligations en vertu du GATT et de l'accord de libreéchange avec les États-Unis, et comme tout pays est en droit de s'y attendre, des dispositions garantissent des réserves adéquates tant pour la production que pour la conservation, et nous prendrons les mesures nécessaires à cette fin.

LA PLAINTE DES AMÉRICAINS CONTRE LES RÈGLEMENTS CANADIENS SUR L'EXPORTATION DU POISSON

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Au cours de deux longues années de négociation, le gouvernement a eu amplement l'occasion d'amener les Américains à retirer leurs plaintes contre nos règlements sur l'exportation du poisson.

Pourquoi la ministre a-t-elle passé les revendications américaines sous silence lors de ces négociations? Pourquoi n'a-t-elle pas cherché à protéger les milliers d'emploi dans la transformation du poisson, non seulement en Colombie-Britannique mais aussi dans les provinces de l'Atlantique? La ministre était-elle si résolue à apaiser Washington qu'elle a fermé les yeux sur ce qui se passait à Genève?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, ainsi que je m'évertue à l'expliquer à la Chambre, les discussions à la commission du GATT ne concernent absolument pas l'accord de libre-échange. Que le député veuille bien le reconnaître.

M. Henderson: Voilà justement ce qu'on peut reprocher à l'accord de libre-échange dont il est tant question, monsieur le Président: il n'offre aucune protection dans le secteur des pêches.

M. Crosbie: Ridicule!

LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE MINISTRE

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, je voudrais revenir à la question que le chef du Nouveau parti démocratique a posée au ministre des Pêches. Le ministre a l'air de se défiler en donnant une réponse différente selon qu'il est en Colombie-Britannique ou à Ottawa.

M. Clark (Yellowhead): C'est faux, absolument.